

Les Infos de Base

Mercredi 25 juillet 2012
volume 15, numéro 30
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 30 du 25 juillet 2012. Les modifications apportées par L.Q. 2012, c. 18, 19, 20, 21, 22, 23 et entrées en vigueur au 5 août 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 5 août 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 30 du 25 juillet 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 29 du 21 juillet 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 9 août 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 30 du 25 juillet 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 29 du 21 juillet 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 15 du 18 juillet 2012. Les modifications apportées par L.C. 2012, ch. 8, 12, 13, 14, 15, 17,

19 et entrées en vigueur au 1^{er} août 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} août 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 15 du 18 juillet 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 août 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 24 juin 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 24 juin 2012 et contient maintenant 8 785 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 17 décembre 2011.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Code de la sécurité routière, L.R.Q., c. **C-24.2**, aa. 406, 406.1, 507, 510.

Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2012, c. 15, aa. 13, 14, 17, 18.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour via Internet des infobases

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les points d'inaptitude, [R.R.Q., c. **C-24.2**, r. 37], annexe.

Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2012, c. 15, a. 33.

Règlement sur la contribution spéciale des producteurs de lait pour la publicité, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 193], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la contribution spéciale des producteurs de lait pour la publicité, Décision 9908 du 09-07-12, (2012) 144 G.O. 2, 3970, a. 1.

Règlement sur la division en groupes des producteurs de lait, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 195], ann. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la division en groupes des producteurs de lait, Décision 9907 du 09-07-12, (2012) 144 G.O. 2, 3969, a. 1.

Règlement 51-105 sur les émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains, [R.R.Q., c. **V-1.1**, A.M. 2012-11 du 04-07-12, (2012) 144 G.O. 2, 3925], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur la vente coopérative des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. **A-5**, a. 2.

Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation, L.C. 2011, ch. 25, a. 22.

Loi sur la Commission canadienne du blé, L.R.C. 1985, ch. **C-24**, abrogée.

Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation, L.C. 2011, ch. 25, a. 39.

Loi sur le paiement anticipé des récoltes, L.R.C. 1985, ch. **C-49**, a. 3.

Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation, L.C. 2011, ch. 25, a. 15.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. **F-4**, a. 16.

Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation, L.C. 2011, ch. 25, a. 35.

Loi sur les grains du Canada, L.R.C. 1985, ch. **G-10**, aa. 2, 20, 80, 83.1-83.3, 87.1-87.3, 88, 91, 105.1, 107, 115, 118.

Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation, L.C. 2011, ch. 25, aa. 24-34.

Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme, L.R.C. 1985, ch. **L-10**, a. 7.

Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation, L.C. 2011, ch. 25, a. 36.

Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, L.R.C. 1985, ch. **P-18**, abrogée.

Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation, L.C. 2011, ch. 25, a. 37.

Loi sur les semences, L.R.C. 1985, ch. **S-8**, a. 4.1.

Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation, L.C. 2011, ch. 25, a. 38.

Loi sur les programmes de commercialisation agricole, L.C. **1997**, ch. **20**, aa. 2, 13-18, 24, 33, 46, 52.

Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation, L.C. 2011, ch. 25, aa. 16-21.

Loi sur la Commission canadienne du blé (activités en période intérimaire), L.C. **2011**, ch. **25**, art. **14**.

Entrée en vigueur de la Loi.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur les aliments et drogues, L.R.C. 1985, ch. **F-27**.

Règlement sur les aliments et drogues, C.R.C., ch. 870, aa. B.01.008, B.01.009, B.01.010, B.01.010.1- B.01.010.3, B.13.011, B.24.018, D.01.007, D.02.005.

Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et drogues (1220 — étiquetage amélioré des sources d'allergènes alimentaires

et de gluten et des sulfites ajoutés), DORS/2011-28 du 04-02-11, (2011) 143 Gaz. Can. II, 324, aa. 1-8.

Loi sur les grains du Canada, L.R.C. 1985, ch. **G-10**.

Règlement sur les grains du Canada, C.R.C., ch. 889, ann. 3.

Règlement modifiant le Règlement sur les grains du Canada, DORS/2012-137 du 21-06-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1607, aa. 1, 2.

Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, L.C. **1994**, ch. **28**.

Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants, DORS/95-329, aa. 14.3, 38, 38.2, ann. 3.

Règlement modifiant le Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants, DORS/2012-78 du 10-04-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1087, aa. 1-3;

Règlement modifiant le Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants, DORS/2012-79 du 10-04-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1097, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour de nos infobases via l'Internet

Nous étudions actuellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD).

Nous allons tester l'outil de nimbo-informatique **Wuala** pour livrer chez vous les infobases.

Ce mode de mise à jour permettra de livrer sur chacun des PC/serveur de nos clients des mises à jour quotidiennes sans aucune manipulation de DVD. Vous pourrez donc bénéficier d'une mise à jour plus fréquente, ce qui n'aurait pas été réalisable avec le mode de livraison « DVD par la poste », ainsi que d'une garantie que la mise à jour est installée aussitôt qu'elle devient disponible et non pas quand les gens de la technologie ont le temps de la faire.

Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse projetpilote@gaudet.qc.ca pour participer au projet-pilote.